

Prudhommes
en
Bâtimeurs.

Société académique d'architecture
de Lyon

Lyon le 13 juillet, 1844.

Le président de la Société académique
d'architecture

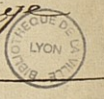
à Monsieur Durand M^{re} membres

à Lyon

Messieurs,

J'ai communiqué à la société dans la
séance du six courant, le projet de pétition
que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser et
qui aurait pour objet de demander au gouver-
nement, la création d'un conseil de prudhommes,
composé d'architectes et de maîtres-ouvriers
devant le quel, seraient vidées les différends
qui se rattachent aux travaux de bâtisseurs.

La société ne conteste point l'avantage
que l'on pourrait retirer de la création de ce
tribunal spécial, pour toutes les difficultés
qui s'élèvent entre les maîtres-ouvriers et leurs
subordonnés; mais comme d'après la jurisprudence
actuelle, il serait incompétent pour connaître
des conflits entre les propriétaires et les entrepre-
neurs parmi les quels existent les discussions
les plus sérieuses et les plus nombreuses, il
serait par conséquent loin d'atteindre le but
que les partisans de cette institution se sont
proposée.



Pour la même raison sa juridiction ne pourra
jamais s'étendre sur les questions qui regardent les
architectes.

En secondant les démarches que vous et M. M.
vos collègues, vous vous proposez de faire, auprès
du gouvernement, différemment que par un vœu
tacite, les membres de la société académique
d'architecture seules ont sollicité l'honneur
auquel vous vous proposez de les appeler de figurer
dans le dit tribunal spécial, par cette raison
la société croit devoir s'abstenir de toute parti-
-cipation à cette demande.

Je suis avec une parfaite considération

Monsieur,

votre très humble ^{et très dévoué}
serviteur

Le président de la société

Signé, Chenavare

architecte

Copie de la
 lettre de M. de
 ...
 ...
 ...
 ...
 ...

Paris, le 13
 1844

M. de ...

Copie de l'exposé
De la Société académique
d'architecture
En réponse
au projet d'un conseil
de Baudouin
En Bâtimeurs



Lyon, 13 juillet
1844

à M. Dureau

15	14
15	6
15	20
6	
51	